



LISVDHE
Ligue des Sacrifices
Volontaires pour les
Droits Humains et
l'Environnement

Rutshuru/Rubare.

Rue Centre de Santé. Maison Shauri.

Tél : +243994068726, 994264694

Mail : lisdvdhe@gmail.com,

COMMUNIQUE DE PRESSE N°004/LIS/DH/DG-NK-GM/2018

Préoccupé par les renseignements relatifs aux droits humains et droits des défenseurs des droits humains, LISVDHE est très **inquiète** par les risques et menaces qui continuent à peser sur Monsieur ANICET KAMABALE président de la Ligue de Sacrifice Volontaire pour les Droits de l'Homme son organisation, sa famille, ses collègues et son organisation la LISVDHE en sigle.

LISVDHE continue à **déplorer** les violations des droits de l'homme commis envers la population locale et plus particulièrement envers les défenseurs de droits de l'homme tant par des personnes armées inconnues par les membres des groupes armés locaux et étrangers que par des officiels «FARDC, PNC, ANR» en province du Nord Kivu;

En effet, ce mardi le **05/06/2018** à GOMA Quartier MAJENGO vers **22 heures** que la famille de Monsieur ANICET KAMBALE a été visitée par les hommes armés inconnus. Ne l'ayant pas trouvé, malgré les cris d'alerte de ses enfants et son petit frère, les assaillants ont opéré en toute quiétude jusqu'à monter à la toiture et extraire son panneau solaire. Opération qui a duré plus d'une heure sans qu'il y ait une quelconque intervention. Or son domicile, se situe à 75m du poste du commissariat Urbaine de la Police du susdit quartier. Permettez de rappeler qu'après le cas de Menace de mort de Mr. Philippe Busimba, agent de la LISVDHE à Rubare territoire de Rutshuru, cet incident est la **5ème fois** consécutive car précédé par deux cas qui s'étaient passés au mois de **juillet** et **Aout 2017** et deux autres connus depuis cette année 2018. Chaque fois qu'ils l'ont raté, ont toujours emportés ces biens. Rappelons aussi que ça fait plus de 6 mois que Mr. Anicet KAMBALE avait fui sa maison et vit loin de sa famille en raison de cette insécurité. Une enquête n'avait jamais été ouverte et pourtant les autorités compétentes ont été informées de chacune de ces incidents de sécurité. En fin, il sied de rappeler que quelque soit ces incidents, Anicet KAMBALE est ses collègues ont toujours été objet des menaces sévères et de mort. Depuis la création de cette organisation à laquelle ils travaillent, ils n'ont jamais manqué à dénoncer des violations graves des droits de l'homme perpétrées par des membres des différentes rebellions qu'à connus l'Est de la RD Congo, et qui parmi ces derniers aujourd'hui, certains sont devenues des hautes autorités et hauts gradés de l'armée de la république démocratique du Congo. Nous ne cesserons de croire que certains d'entre eux ne cessent d'avoir peur qu'un jour ne soient objet de la justice internationale. Et c'est pourquoi, dans l'objectif de faire disparaître tout ce qu'Anicet KAMBALE et ses collègues peuvent fournir comme témoignages ou preuves, se sont chargés la mission de les faire disparaître.

Pour cet effet, LISVDHE **condamne** ces actes qui ont régulièrement ciblé les défenseurs des droits de l'homme de sa structure. Elle condamne également le silence souvent manifesté par les autorités Gouvernementales vis-à-vis de ces menaces répétitives que font objet ces derniers et cela en raison de leurs travail.

Eu égard de ce qui précède, et vue que la sécurité de citoyens congolais et leurs biens revient à l'Etat congolais, dans le but de protéger ce défenseur de droit de l'homme, sa famille, ses collègues et enfin son organisation qui faisant partie des citoyens congolais comme tant d'autres, LISVDHE **recommande** :

a) Autorités Gouvernementales

Par le biais de ses services spéciaux en matière de la sécurité, de maintien de l'ordre publique et de la justice d'ouvrir des enquêtes urgentes et impartiales enfin que les auteurs de ces acharnements répétitifs aux défenseurs soient dénichés et conduits devant justice,

Veillez à la sécurité et l'intégrité physique, mentale de Monsieur ANICET KAMBALE, sa famille et les membres de son organisation qui sont souvent tous victimes des menaces et qui encourent encore actuellement des risques,

Faciliter les bonnes conditions de travail et sécurité des défenseurs des droits humains surtout à cette période d'incertitude où les groupes armés locaux opèrent jours et nuits en toute quiétude,

b) Aux partenaires du monde des défenseurs des droits humains

Intervenir pour que Monsieur ANICET KAMBALE, sa famille et son organisation avant que le pire ne leurs arrivent qu'il ne soit trop tard,

Ne jamais cesser de serrer mains fortes aux démarches et actions des défenseurs des droits humains.

c) Aux collègues défenseurs des droits humains

De rester soudé et vigilant pour dénoncer les actes ignobles et violations commis à l'endroit de leurs collègues et leurs familles ou à eux même, ou dans le plaidoyer en faveur de respect et protection de leurs droits.

Fait à Goma **le 07/06/2018**

Pour LISVDHE

Mathieu Mufanzala

